

Agent d'accompagnement auprès d'adultes dépendants

RNCP42818 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	330t, 334t
Formacode(s)	43429, 42056, 44022
Code(s) ROME	K1301, K1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/09/2026
Date d'échéance	30/09/2031

Certificateur(s)

GRETA ARDECHE DROME · SIRET : 20004632400022

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
GRETA DU LIMOUSIN	19870056900041	Former et organiser l'évaluation
GRETA - LORRAINE EST	19570099200074	Former et organiser l'évaluation
GRETA LORRAINE NORD	19570057000037	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification professionnelle « Agent d'accompagnement auprès d'adultes dépendants », de niveau 3, répond aux besoins croissants du secteur médico-social et sanitaire en professionnels qualifiés de l'accompagnement de proximité auprès de publics adultes en situation de dépendance, liée à l'âge, au handicap ou à la maladie.

Elle s'inscrit dans un contexte marqué par le vieillissement de la population, l'augmentation du nombre de personnes adultes en perte d'autonomie ou en situation de handicap, ainsi que par la diversification des profils accompagnés. Ces évolutions s'accompagnent d'exigences renforcées en matière de qualité de l'accompagnement, de sécurité, de respect des droits des personnes et de personnalisation des interventions.

Dans ce cadre, les structures du secteur expriment un besoin accru de professionnels capables d'assurer un accompagnement quotidien adapté, sécurisé et respectueux des personnes accompagnées. Les compétences attendues portent notamment sur :

- l'accompagnement dans les actes essentiels de la vie quotidienne,
- la contribution à la qualité de l'environnement de vie,
- l'application des règles d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques,
- le soutien à l'autonomie, à la participation sociale et au lien social,
- la communication avec la personne accompagnée et la transmission d'informations utiles à l'équipe pluriprofessionnelle.

La certification vise ainsi à reconnaître et sécuriser les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier d'agent d'accompagnement auprès d'adultes dépendants. Selon les contextes d'exercice, ce métier peut recouvrir différentes appellations (agent d'accompagnement, agent de service hospitalier, assistant auxiliaire de vie

dépendance, etc.), sans modifier le cœur des activités et des compétences certifiées.

ACTIVITÉS VISÉES

Service des repas en salle à manger et/ou en chambre

Service du linge privé et collectif

Entretien des espaces de vie privés et collectifs

Accompagnement à la prise alimentaire et à l'hydratation

Mobilité, déplacements et installation de la personne

Habillage, hygiène corporelle et soins liés à l'élimination

Participation à l'accompagnement de la personne en fin de vie

Accompagnement à la vie sociale et relationnelle

Aide au respect de l'intimité, de la vie affective et sexuelle

Participation à l'intégration de l'animal de compagnie au sein du lieu de vie

Aide à l'appropriation et à l'utilisation de l'outil numérique (lien extérieur, activités-occupations)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification est structurée en 3 blocs de compétences :

BLOC 1 – Réaliser les prestations du service hôtelier

BLOC 2 - Accompagner la personne dans la réalisation de ses actes essentiels

BLOC 3 - Favoriser les liens sociaux et relationnels de la personne dans son environnement

Les compétences attestées sont les suivantes :

Préparer la salle à manger en aménageant un espace accueillant (table, décoration, musique...) afin de créer un climat favorable à la prise des repas.

Dresser la table en sélectionnant et en disposant les ustensiles adéquats afin de favoriser l'autonomie de la personne dans sa prise de repas.

Acheminer les chariots repas en ordonnant les plateaux selon les règles d'hygiène afin de garantir la sécurité alimentaire.

Servir le plateau repas en vérifiant son attribution et en adaptant la disposition des éléments afin de permettre la prise du repas en autonomie.

Débarrasser les tables ou le plateau en respectant le protocole de gestion des déchets afin de permettre leur nettoyage.

Nettoyer le mobilier (tables, chaises) selon les règles d'hygiène afin de rendre l'espace propre pour la prochaine activité.

Accompagner les personnes dans la préparation du service du repas et lors du débarrassage en sécurisant les déplacements et l'usage du matériel afin de prévenir les risques et de soutenir leur participation autonome.

Trier le linge sale en identifiant le type de linge et la nature des salissures, selon les protocoles en vigueur, afin de l'affecter au bac adéquat.

Acheminer le chariot de linge sale à la zone de collecte dédiée en respectant le circuit défini par l'établissement afin qu'il soit pris en charge par le service interne et/ou externe de nettoyage.

Réceptionner et acheminer le linge propre afin de le ranger dans les chambres ou les espaces dédiés en s'assurant de sa correcte affectation.

Accompagner la gestion du linge dans l'espace privé en tenant compte des capacités et des habitudes de la personne, en réalisant ou en guidant les tâches nécessaires et en encourageant sa participation, afin de préserver ou développer son autonomie.

Vérifier la disponibilité et l'état du linge dans les armoires en repérant les manques éventuels afin d'en informer l'équipe pluriprofessionnelle et, le cas échéant, la famille, selon les procédures en vigueur

Vérifier et compléter le chariot d'entretien en s'assurant que les produits et matériels sont adaptés et en quantité suffisante afin de garantir l'efficacité de son intervention.

Effectuer le nettoyage et/ou le bionettoyage des différentes surfaces en fonction du risque infectieux en utilisant le mode opératoire adapté et en vigueur dans l'établissement (techniques, matériels et produits spécifiques) afin de garantir la sécurité, le confort et la santé des personnes, du personnel et des visiteurs.

Ranger le matériel dans l'espace dédié en fonction du protocole établi afin de préparer le chariot pour la prochaine intervention.

Réaliser le reporting de son activité à l'équipe pluriprofessionnelle en utilisant les outils dédiés (numériques) afin d'indiquer les actions effectuées, les besoins en réapprovisionnement et toute observation liée à une situation anormale.

Accompagner la personne dans l'entretien quotidien de son espace de vie en tenant compte de ses capacités et de ses habitudes, en réalisant ou en guidant les tâches nécessaires et en encourageant sa participation, afin de développer son autonomie.

Installer la personne en veillant à sa sécurité et à son confort afin qu'elle soit dans les dispositions les plus favorables pour prendre son repas.

Stimuler la prise hydrique et alimentaire en adaptant la présentation, en proposant des aides techniques et en encourageant la participation de la personne afin de préserver son état nutritionnel et sa santé.

Accompagner avec bienveillance la personne en s'adaptant à ses choix, ses habitudes et son rythme afin qu'elle puisse s'alimenter dans des conditions favorables.

Détecter les changements d'attitude, de comportement ou les signes révélateurs d'un mal être lors du repas afin de les communiquer à l'équipe pluriprofessionnelle lors des temps de transmission

Adopter les postures et les techniques adaptées en utilisant le matériel adéquat et en veillant à sa propre sécurité afin de limiter les Troubles Musculosquelettiques (TMS).

Réaliser les transferts de la personne à l'aide du matériel adapté afin d'assurer un déplacement sécurisé et confortable.

Encourager et associer la personne lors des déplacements et des transferts en communiquant avec elle et en l'informant des gestes qui seront effectués afin de maintenir son autonomie et de garantir sa sécurité.

Installer la personne dans une position confortable et sécurisée adaptée à l'activité à réaliser afin de préserver son bien-être et sa santé.

Aider la personne à choisir des vêtements adaptés en tenant compte de ses envies, de ses capacités, des activités à réaliser, afin de préserver son confort et de valoriser son image.

Aider la personne à se vêtir ou à se dévêtir en tenant compte de ses capacités physiques et des préconisations de l'équipe afin de préserver son bien-être physique.

Adopter une posture professionnelle respectueuse de l'intimité, de la pudeur et de la dignité de la personne lors des soins d'hygiène, en ajustant les gestes, l'environnement et la communication afin de garantir son confort et son respect.

Permettre à la personne d'effectuer elle-même ses soins d'hygiène en adaptant l'environnement et en l'encourageant afin de préserver ou de développer son autonomie.

Appliquer des techniques de soins en respectant les règles d'hygiène, de confort, de sécurité, et d'ergonomie afin de compenser les incapacités de la personne.

Favoriser la continence et la propreté en adaptant l'environnement et en stimulant la personne afin de maintenir ou développer son autonomie.

Effectuer le change de la personne en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité, de confort et d'ergonomie, afin de respecter sa dignité et de répondre à un besoin physiologique.

Identifier les signes de troubles liés à l'élimination (constipation, incontinence, infections, déshydrations, diarrhée, présence de sang) et modifications de l'état cutané (irritations, rougeurs...) lors des soins d'hygiène afin d'alerter l'équipe pluriprofessionnelle.

Coopérer avec l'ensemble des acteurs (équipe pluriprofessionnelle, personne en fin de vie et proches) en manifestant une présence attentive afin de contribuer à la mise en œuvre des souhaits et volontés de la personne en fin de vie.

Aménager, entretenir et ajuster l'espace de vie en respectant l'intimité, la confidentialité et les souhaits exprimés, afin de favoriser un climat de sérénité et de respect autour de la personne en fin de vie.

Réaliser des soins d'hygiène, de confort et de bien-être en fin de vie, selon les protocoles et les consignes de l'équipe, afin de préserver la dignité, soulager l'inconfort et contribuer au bien-être de la personne en fin de vie.

Transmettre et expliquer aux personnes les règles sociales et civiques au cours des activités de la vie quotidienne afin de leur permettre de vivre en collectivité.

S'informer sur les activités proposées par l'établissement, à partir des transmissions et affichages, afin d'encourager la personne à y participer.

Favoriser l'expression des envies et des attentes de la personne afin d'identifier les activités qui lui seraient bénéfiques et transmettre ses souhaits à l'équipe.

Mettre en œuvre des actions visant à favoriser les interactions entre les personnes en créant les conditions propices à l'expression, à l'échange et à la participation, afin de recréer un espace de vie sociale au sein de l'établissement.

Participer à la mise en œuvre d'activités en collaboration avec l'animateur, en apportant un appui individualisé à la personne pour encourager sa participation et son implication.

Contribuer à l'encadrement des sorties à l'extérieur de l'établissement en respectant les protocoles afin d'assurer la sécurité des personnes.

Permettre à la personne de s'exprimer librement sur sa vie intime et sur les difficultés éventuellement rencontrées grâce à une écoute bienveillante et sans jugement afin de respecter ses droits et ses choix.

Recueillir les besoins et repérer les problématiques liées à la vie intime des personnes en identifiant éventuellement leurs causes afin d'en informer l'équipe pluriprofessionnelle.

Encourager la personne à réaliser les soins quotidiens de son animal de compagnie afin de répondre aux besoins de celui-ci.

Stimuler les interactions entre la personne et son animal de compagnie afin de maintenir ses capacités physiques, cognitives et relationnelles.

Repérer des situations inhabituelles liées à la présence de l'animal de compagnie afin de garantir un environnement sain et sécurisé pour la personne et le collectif.

Accompagner l'usage quotidien d'applications ludiques et sociales en tenant compte des capacités, du rythme et des connaissances de la personne, afin de favoriser son autonomie numérique et sociale.

Sensibiliser la personne aux bonnes pratiques numériques grâce à des démonstrations en évaluant la fiabilité des informations et de leurs sources afin de les prévenir du risque de cyber-malveillance.

Repérer les signes de conduite addictive liés aux usages numériques en maintenant une vigilance discrète afin d'alerter l'équipe pluridisciplinaire.

collecter et analyser les informations relatives à la personne en s'informant auprès des différentes parties prenantes (équipe, famille/entourage, la personne elle-même) afin d'adapter son accompagnement global.

Communiquer avec la personne de manière claire, respectueuse et bienveillante afin d'instaurer une relation de confiance et de favoriser la compréhension mutuelle tout au long de l'accompagnement.

Adopter une posture professionnelle respectueuse du cadre éthique et déontologique afin de garantir la confidentialité et le respect des droits de la personne accompagnée

Transmettre les observations constatées au cours de son intervention à l'équipe pluriprofessionnelle via les outils numériques et process en vigueur afin d'assurer la continuité de l'accompagnement.

Promouvoir l'autonomie de la personne à travers ses activités quotidiennes afin de préserver ou de restaurer ses capacités motrices et/ou cognitives.

Organiser ses activités en fonction des consignes données, des temps de vie, des impératifs variables afin de garantir son efficacité et d'optimiser son temps de travail.

Blocs de compétences

RNCP42818BC01 — Réaliser les prestations du service hôtelier et contribuer au cadre de vie

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer la salle à manger en aménageant un espace accueillant (table, décoration, musique...) afin de créer un climat favorable à la prise des repas.

Dresser la table en sélectionnant et en disposant les ustensiles adéquats afin de favoriser l'autonomie de la personne dans sa prise de repas.

Acheminer les chariots repas en ordonnant les plateaux selon les règles d'hygiène afin de garantir la sécurité alimentaire.

Servir le plateau repas en vérifiant son attribution et en adaptant la disposition des éléments afin de permettre la prise du repas en autonomie.

Débarrasser les tables ou le plateau en respectant le protocole de gestion des déchets afin de permettre leur nettoyage.

Nettoyer le mobilier (tables, chaises) selon les règles d'hygiène afin de rendre l'espace propre pour la prochaine activité.

Accompagner les personnes dans la préparation du service du repas et lors du débarrassage en sécurisant les déplacements et l'usage du matériel afin de prévenir les risques et de soutenir leur participation autonome.

Trier le linge sale en identifiant le type de linge et la nature des salissures, selon les protocoles en vigueur, afin de l'affecter au bac adéquat.

Acheminer le chariot de linge sale à la zone de collecte dédiée en respectant le circuit défini par l'établissement afin qu'il soit pris en charge par le service interne et/ou externe de nettoyage.

Réceptionner et acheminer le linge propre afin de le ranger dans les chambres ou les espaces dédiés en s'assurant de sa correcte affectation.

Accompagner la gestion du linge dans l'espace privé en tenant compte des capacités et des habitudes de la

personne, en réalisant ou en guidant les tâches nécessaires et en C12 - encourageant sa participation, afin de préserver ou développer son autonomie.

Vérifier la disponibilité et l'état du linge dans les armoires en repérant les manques éventuels afin d'en informer l'équipe pluriprofessionnelle et, le cas échéant, la famille, selon les procédures en vigueur.

Vérifier et compléter le chariot d'entretien en s'assurant que les produits et matériels sont adaptés, en quantité nécessaire et sans excès, afin de garantir l'efficacité de son intervention et une utilisation raisonnée des ressources.

Effectuer le nettoyage et/ou le bionettoyage des différentes surfaces en fonction du risque infectieux, en utilisant le mode opératoire, les techniques et les produits adaptés et en vigueur dans l'établissement, dans le respect des protocoles sanitaires et des démarches environnementales mises en place, afin de garantir la sécurité, le confort et la santé des personnes, du personnel et des visiteurs.

Ranger et entretenir le matériel dans l'espace dédié conformément au protocole établi, afin de garantir sa durabilité, sa traçabilité et la préparation du chariot pour la prochaine intervention.

Réaliser le reporting de son activité à l'équipe pluriprofessionnelle en utilisant les outils dédiés (numériques) afin d'indiquer les actions effectuées, les besoins en réapprovisionnement et toute observation liée à une situation anormale.

Accompagner la personne dans l'entretien quotidien de son espace de vie en tenant compte de ses capacités et de ses habitudes, en réalisant ou en guidant les tâches nécessaires et en encourageant sa participation, afin de développer son autonomie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation est menée de manière intégrée mobilisant simultanément des compétences techniques et transversales (organisation et transmissions). Elle s'appuie sur :

- Mise en situation professionnelle (Observation directe) : Le candidat est observé dans la réalisation d'activités représentatives du métier, mobilisant simultanément plusieurs compétences. Les situations supports incluent obligatoirement :

- o Le service des repas (en salle à manger ou en chambre).

- o La gestion du linge (privé et collectif).

- o L'entretien des espaces de vie privés et collectifs.

- Questionnement professionnel ciblé, complémentaire à l'observation, à l'issue de la mise en situation. Le jury interroge le candidat pour évaluer les compétences de guidance et d'accompagnement de la personne dans sa participation à : la participation au service des repas

(C7) ; la gestion du linge de son linge(C11) ; l'entretien de son espace de vie (C17).

Durée indicative : 1h15 à 1h30

Environnement : L'épreuve se déroule sur un plateau technique ou en environnement simulé reproduisant les conditions d'un établissement médico-social, avec du matériel professionnel adapté..

1.

Conditions de validation du bloc :

La validation du bloc est conditionnée par le respect simultané des trois conditions suivantes :

- Maîtrise de la compétence critique C14 (Entretien/Hygiène) : Toute évaluation « Non acquis » sur cette compétence est éliminatoire pour le bloc.

- Respect des seuils minimaux par activité : Le candidat doit atteindre le score minimum requis pour chaque activité.

- Seuil de réussite global (80%) : Obtention d'un score total ?40/50 critères validés.

RNCP42818BC02 — Bloc 2 - Accompagner la personne dans la réalisation de ses actes essentiels

LISTE DE COMPÉTENCES

Installer la personne en veillant à sa sécurité et à son confort afin qu'elle soit dans les dispositions les plus favorables pour prendre son repas.

Stimuler la prise hydrique et alimentaire en adaptant la présentation, en proposant des aides techniques et en encourageant la participation de la personne afin de préserver son état nutritionnel et sa santé.

Accompagner avec bienveillance la personne en s'adaptant à ses choix, ses habitudes et son rythme afin qu'elle puisse s'alimenter dans des conditions favorables.

Détecter les changements d'attitude, de comportement ou les signes révélateurs d'un mal être lors du repas afin de les communiquer à l'équipe pluriprofessionnelle lors des temps de transmission

Adopter les postures et les techniques adaptées en utilisant le matériel adéquat et en veillant à sa propre sécurité afin de limiter les Troubles Musculosquelettiques (TMS).

Réaliser les transferts de la personne à l'aide du matériel adapté afin d'assurer un déplacement sécurisé et

confortable.

Encourager et associer la personne lors des déplacements et des transferts en communiquant avec elle et en l'informant des gestes qui seront effectués afin de maintenir son autonomie et de garantir sa sécurité.

Installer la personne dans une position confortable et sécurisée adaptée à l'activité à réaliser afin de préserver son bien-être et sa santé.

Aider la personne à choisir des vêtements adaptés en tenant compte de ses envies, de ses capacités, des activités à réaliser, afin de préserver son confort et de valoriser son image.

Aider la personne à se vêtir ou à se dévêtir en tenant compte de ses capacités physiques et des préconisations de l'équipe afin de préserver son bien-être physique.

Adopter une posture professionnelle respectueuse de l'intimité, de la pudeur et de la dignité de la personne lors des soins d'hygiène, en ajustant les gestes, l'environnement et la communication afin de garantir son confort et son respect.

Permettre à la personne d'effectuer elle-même ses soins d'hygiène en adaptant l'environnement et en l'encourageant afin de préserver ou de développer son autonomie.

Appliquer des techniques de soins en respectant les règles d'hygiène, de confort, de sécurité, et d'ergonomie afin de compenser les incapacités de la personne.

Favoriser la continence et la propreté en adaptant l'environnement et en stimulant la personne afin de maintenir ou développer son autonomie.

Effectuer le change de la personne en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité, de confort et d'ergonomie, afin de respecter sa dignité et de répondre à un besoin physiologique.

Identifier les signes de troubles liés à l'élimination (constipation, incontinence, infections, déshydrations, diarrhée, présence de sang) et modifications de l'état cutané (irritations, rougeurs...) lors des soins d'hygiène afin d'alerter l'équipe pluriprofessionnelle.

Coopérer avec l'ensemble des acteurs (équipe pluriprofessionnelle, personne en fin de vie et proches) en manifestant une présence attentive afin de contribuer à la mise en œuvre des souhaits et volontés de la personne en fin de vie.

Aménager, entretenir et ajuster l'espace de vie en respectant l'intimité, la confidentialité et les souhaits exprimés, afin de favoriser un climat de sérénité et de respect autour de la personne en fin de vie.

Réaliser des soins d'hygiène, de confort et de bien-être en fin de vie, selon les protocoles et les consignes de l'équipe, afin de préserver la dignité, soulager l'inconfort et contribuer au bien-être de la personne en fin de vie.

Compétences transversales :

Organiser ses activités en fonction des consignes données, des temps de vie, des impératifs variables afin de garantir son efficacité et d'optimiser son temps de travail.

Adopter une posture professionnelle respectueuse du cadre éthique et déontologique afin de garantir la confidentialité et le respect des droits de la personne accompagnée

collecter et analyser les informations relatives à la personne en s'informant auprès des différentes parties prenantes (équipe, famille/entourage, la personne elle-même) afin d'adapter son accompagnement global.

Communiquer avec la personne de manière claire, respectueuse et bienveillante afin d'instaurer une relation de confiance et de favoriser la compréhension mutuelle tout au long de l'accompagnement.

favoriser l'autonomie de la personne à travers ses activités quotidiennes afin de préserver ou de restaurer ses capacités motrices et/ou cognitives.

Transmettre les observations constatées au cours de son intervention à l'équipe pluriprofessionnelle via les outils numériques et process en vigueur afin d'assurer la continuité de l'accompagnement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le Bloc 2 constitue le « bloc support » pour l'évaluation des compétences transversales (CT).

Nature et cadre de l'épreuve :

L'évaluation du Bloc 2 repose sur un principe d'évaluation intégrée mobilisant simultanément des compétences techniques et de positionnement professionnel. Elle s'appuie sur :

- Une mise en situation professionnelle (observation directe) portant sur les actes essentiels (repas, hygiène, mobilité) pour évaluer la maîtrise des gestes professionnels et l'application des protocoles techniques dans le respect strict des règles d'hygiène et de sécurité.
- Une étude de cas à partir d'une situation donnée (fin de vie, refus de soin, situation à risque) suivie d'un questionnaire pour évaluer la compréhension des situations complexes et valider le positionnement du candidat au sein de l'équipe (respect des limites, transmission, alerte).

Durée indicative : 1h15 à 1h30.

Environnement : L'épreuve se déroule sur un plateau technique ou en environnement simulé reproduisant les conditions d'un établissement médico-social, avec du matériel professionnel adapté.

Conditions de validation du bloc

:

Pour valider le Bloc 2, le candidat doit satisfaire simultanément aux quatre conditions suivantes :

- Maîtrise des compétences critiques techniques (C22, C23 et C32).
- Respect des seuils minimaux par activité technique.
- Seuil de réussite global technique.
- Validation de la Grille des Compétences Transversales.

RNCP42818BC03 — BLOC 3 : Favoriser les liens sociaux et relationnels de la personne dans son environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

Transmettre et expliquer aux personnes les règles sociales et civiques au cours des activités de la vie quotidienne afin de leur permettre de vivre en collectivité.

S'informer sur les activités proposées par l'établissement, à partir des transmissions et affichages, afin d'encourager la personne à y participer.

Favoriser l'expression des envies et des attentes de la personne afin d'identifier les activités qui lui seraient bénéfiques et transmettre ses souhaits à l'équipe.

Mettre en œuvre des actions visant à favoriser les interactions entre les personnes en créant les conditions propices à l'expression, à l'échange et à la participation, afin de recréer un espace de vie sociale au sein de l'établissement.

Participer à la mise en œuvre d'activités en collaboration avec l'animateur, en apportant un appui individualisé à la personne pour encourager sa participation et son implication.

Contribuer à l'encadrement des sorties à l'extérieur de l'établissement en respectant les protocoles afin d'assurer la sécurité des personnes.

Permettre à la personne de s'exprimer librement sur sa vie intime et sur les difficultés éventuellement rencontrées grâce à une écoute bienveillante et sans jugement afin de respecter ses droits et ses choix.

Recueillir les besoins et repérer les problématiques liées à la vie intime des personnes en identifiant éventuellement leurs causes afin d'en informer l'équipe pluriprofessionnelle.

Encourager la personne à réaliser les soins quotidiens de son animal de compagnie afin de répondre aux besoins de celui-ci.

Stimuler les interactions entre la personne et son animal de compagnie afin de maintenir ses capacités physiques, cognitives et relationnelles.

Repérer des situations inhabituelles liées à la présence de l'animal de compagnie afin de garantir un environnement sain et sécurisé pour la personne et le collectif.

Accompagner l'usage quotidien d'applications ludiques et sociales en tenant compte des capacités, du rythme et des connaissances de la personne, afin de favoriser son autonomie numérique et sociale.

Sensibiliser la personne aux bonnes pratiques numériques grâce à des démonstrations en évaluant la fiabilité des informations et de leurs sources afin de les prévenir du risque de cyber-malveillance.

Repérer les signes de conduite addictive liés aux usages numériques en maintenant une vigilance discrète afin d'alerter l'équipe pluridisciplinaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation du Bloc 3 repose sur un échange structuré visant à vérifier la capacité du candidat à maintenir l'autonomie sociale de la personne, et à garantir le respect de sa vie privée et affective dans un cadre collectif ou individuel.

Nature et cadre de l'épreuve :

- Modalité principale : Entretien avec un jury professionnel (30 min).
 - o Présentation (10 min) : Exposé par le candidat d'une situation d'accompagnement à la vie sociale vécue en milieu professionnel (Activité 8), s'appuyant obligatoirement sur la rédaction d'une fiche synthétique.
 - o Échange (20 min) : Discussion avec le jury pour valider le positionnement professionnel et la compréhension des enjeux relationnels et éthiques.
- Modalité complémentaire (15 mn) : Situations d'évaluation spécifiques.
 - o Le jury complète l'entretien par des situations spécifiques de type jeu de rôle, étude de cas, mise en situation guidée, pour évaluer les compétences non mobilisées dans l'exposé initial, notamment l'intimité (Activité 9), l'animal de compagnie (Activité 10) ou l'outil numérique (Activité 11).

Durée : 45 minutes.

Environnement : Espace d'entretien permettant un échange confidentiel entre le candidat et le jury.

Conditions de validation du bloc 3 :

La validation du bloc repose sur une appréciation globale fondée sur les critères définis dans la grille d'évaluation, permettant d'attester de la maîtrise des compétences attendues dans des situations de vie sociale et relationnelle.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'agent d'accompagnement auprès d'adultes dépendants exerce dans le secteur sanitaire, social et médico-social, auprès de publics adultes en situation de perte d'autonomie liée à l'âge, au handicap ou à la maladie.

Son intervention s'inscrit dans un contexte caractérisé par :

- Une évolution des besoins d'accompagnement,
- Une diversification des situations de dépendance
- Un renforcement des exigences en matière de qualité, de bientraitance et de respect des droits des personnes.

Les activités sont réalisées dans un cadre structuré par les projets d'établissement, les projets personnalisés et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

L'agent d'accompagnement intervient comme un professionnel de proximité, contribuant à une prise en charge globale de la personne, associant accompagnement de la vie quotidienne, maintien du lien social, prévention de la perte d'autonomie et contribution au bien-être physique et psychologique.

L'activité s'exerce principalement au sein des structures médico-sociales accueillant des adultes dépendants, notamment :

- Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD),
- Résidences autonomie,
- Foyers de vie et foyers d'hébergement pour adultes en situation de handicap,
- Maisons d'accueil spécialisées (MAS) et établissements d'accueil médicalisé (EAM),
- Structures d'accueil de jour,

Ces environnements constituent le cadre d'exercice principal du métier, caractérisé par une organisation collective, une prise en charge coordonnée et une présence d'équipes pluridisciplinaires.

Dans un contexte d'évolution des politiques publiques visant à renforcer le maintien à domicile et la coordination des acteurs de l'autonomie, les titulaires de la certification peuvent également intervenir au sein de services intervenant au domicile des personnes, notamment dans les services autonomie à domicile (SAD) ou dans des dispositifs d'accompagnement à la vie quotidienne.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Bien que les appellations d'emploi puissent varier selon les structures (agent d'accompagnement, assistant de vie dépendance, agent de service hospitalier), les activités exercées reposent sur un socle commun de compétences professionnelles centré sur l'accompagnement des adultes dépendants dans leur vie quotidienne.

La certification répond à un besoin identifié de professionnalisation des agents intervenant auprès d'adultes dépendants, dans un contexte marqué :

- L'augmentation des besoins d'accompagnement liés au vieillissement de la population ;
- La diversification des publics accueillis dans les structures médico-sociales ;
- Le renforcement des exigences en matière de qualité de l'accompagnement et de respect des droits des personnes
- L'agent d'accompagnement auprès d'adultes dépendants intervient en proximité des personnes accompagnées, dans leur environnement de vie, afin de les soutenir dans les actes essentiels du quotidien et de contribuer au maintien de leur autonomie, de leur bien-être, de leur qualité de vie.

Le titulaire de la certification intervient en appui et en complémentarité des équipes pluriprofessionnelles (aides-soignants, infirmiers, éducateurs, animateurs, etc.). Il agit dans un cadre défini par les protocoles de l'établissement, les projets personnalisés et les consignes transmises par la hiérarchie ou les professionnels référents.

La certification se situe à un niveau d'intervention intermédiaire des diplômes d'État du secteur médico-social. Elle vise principalement des activités d'accompagnement de proximité dans la vie quotidienne et ne se substitue pas aux fonctions éducatives, sociales ou de soins relevant de ces diplômes.

Elle se distingue également des métiers centrés sur l'entretien et l'hygiène des locaux, tels que celui d'agent de service médico-social, en privilégiant une approche centrée sur l'accompagnement des personnes dans les activités de la vie quotidienne et dans leur participation à la vie sociale.

La certification ne vise pas la réalisation d'actes de soins relevant de professions réglementées, mais un accompagnement de proximité centré sur la vie quotidienne, le confort, l'autonomie et la participation sociale des adultes dépendants.

À ce titre, il réalise des activités d'accompagnement de la vie quotidienne, participe à l'entretien et à l'organisation du cadre de vie, et contribue au maintien du lien social, en adaptant ses interventions aux capacités, aux besoins et aux choix des personnes.

Son action s'inscrit dans le cadre du projet personnalisé de la personne accompagnée, en articulation avec les équipes pluridisciplinaires, et dans le respect des protocoles, des règles de sécurité et des principes éthiques et déontologiques du secteur sanitaire et médico-social.

Ce professionnel occupe une fonction opérationnelle de proximité, contribuant à la qualité, à la continuité et à la sécurisation des accompagnements, dans des contextes d'intervention variés.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité visée par la certification « Agent d'accompagnement auprès d'adultes dépendants » ne constitue pas une profession réglementée au sens strict et ne requiert pas la détention d'une habilitation spécifique pour être exercée. Elle s'inscrit toutefois dans un secteur fortement encadré par des dispositions législatives et réglementaires qui structurent les pratiques professionnelles et les conditions d'intervention.

Le cadre juridique est principalement défini par le Code de l'action sociale et des familles (CASF), qui pose les principes de l'aide sociale en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, ainsi que les modalités d'organisation des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS). Ces structures, telles que les EHPAD, les établissements accueillant des personnes en situation de handicap ou les services d'aide et d'accompagnement à domicile, constituent les principaux lieux d'exercice du métier.

Ce cadre réglementaire a un impact direct sur les activités exercées par les professionnels, qui doivent être en mesure d'intervenir dans le respect des droits des personnes, d'appliquer les protocoles et les règles de sécurité, de contribuer à la prévention des risques et de s'inscrire dans une démarche de bientraitance et de qualité des accompagnements.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	1 513 €
Familles professionnelles (FAP)	T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie · tension 5/5 (Très élevée) V4X84 — Aides médico-psychologiques · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	77 320
Jugés difficiles à recruter	62 %
Emplois saisonniers	13 %
Familles professionnelles (FAP)	T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie V4X84 — Aides médico-psychologiques

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification est accessible :

- Par un parcours de formation continue

- Par alternance
- Par Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Les parcours adossés au titre

«Agent d'Accompagnement auprès d'adultes dépendants » ne sont soumis à aucun prérequis d'accès à la formation.

Néanmoins, le certificateur recommande que les candidats disposent des aptitudes suivantes :

- une capacité à comprendre et à s'exprimer en langue française à l'oral et à l'écrit (A2), permettant la communication avec les personnes accompagnées et les équipes professionnelles ;
- des aptitudes relationnelles et un intérêt pour les métiers de l'accompagnement ;
- une capacité à respecter des consignes et à s'inscrire dans un cadre professionnel.

Par ailleurs, pour les candidats ne disposant d'aucune expérience dans le secteur médico-social, une immersion préalable en situation de travail (stage, PMSMP, etc.) est recommandée afin de découvrir le métier et ses conditions d'exercice.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Etre titulaire de

l'Attestation de Formation aux Soins d'Urgence de niveau 1 (AFGSU-1) ou du

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) en cours de la validité au moment de la certification.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE

Jury présidé par le responsable pédagogique de l'organisme certificateur ou son représentant composé à minima de 3 professionnels issus d'établissements médico-sociaux avec une représentation des collègues salariés et employeurs.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Jury présidé par le responsable pédagogique de l'organisme certificateur ou son représentant et composé à minima de 3 professionnels issus d'établissements médico-sociaux avec une représentation des collègues salariés et employeurs.

Base légale

Date de décision	30/09/2026
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/09/2031
Date de dernière délivrance possible	30/09/2035

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	77	0	67 %	—
2024	84	0	81 %	87 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34565

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP34565, RNCP36004, RNCP37669, RNCP39232, RNCP39387, RNCP41084, RNCP41420

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42818/>